

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 31

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elle alla prendre sous un hangar des brassées de bruyères sèches et les étendit dans un coin, près de la cheminée.

— Vous demeurez seule ici ? demanda timidement la Bretonne.

— Oui, avec ma *gachette*, qui court sur ses sept ans... Je gagne notre vie en travaillant au bois.

— Votre homme est mort ?

— Oui, dit la Fleuriotte brusquement, la pauvre *gachette* n'a plus de père... Enfin, à chacun ses maux... Voilà votre lit fait et voici deux ou trois pommes de terre qui restent du souper... C'est tout ce que je puis vous offrir.

Elle fut interrompue par une voix enfantine partant d'un bouge noir, séparé de la pièce par une cloison de planches.

— Bonne nuit ! reprit-elle, je vas retrouver la petite qui s'épeure... Tâchez de bien dormir !

Elle prit la lampe et gagna le cabinet contigu, en laissant la Bretonne dans l'obscurité.

Celle-ci s'était étendue sur les bruyères. Après avoir mangé, elle essayait de fermer les yeux, mais le sommeil ne venait pas. A travers la cloison, elle entendait la Fleuriotte causant à mi-voix avec sa petite, que l'arrivée de l'étrangère avait réveillée et qui ne voulait plus se rendormir. La Fleuriotte la dodelinait, elle l'embrassait avec des paroles caressantes, dont la naïve expression remuait singulièrement la Bretonne.

Cette explosion de tendresse réveillait un confus instinct maternel enfoui dans le sein de cette fille condamnée jadis pour avoir étouffé son nouveau-né. La Bretonne songeait que « si les choses n'avaient pas mal tourné », son petit, à elle, aurait eu l'âge de cette fillette. A cette pensée et aux sons de cette voix enfantine, elle frissonnait jusque dans les entrailles ; quelque chose de doux se fondait dans son cœur aigri, et elle avait grandement envie de pleurer.

— Allons, ma *gachette*, disait la Fleuriotte, dépêchez-vous de dormir. Si vous êtes sage, je vous conduirai demain à la foire de Sainte-Catherine.

— La Sainte-Catherine, c'est la fête des petites filles, n'est-ce pas, maman ?

— Oui, ma mie...

— Est-ce vrai que ce jour-là sainte Catherine apporte des joujoux aux enfants ?

— Oui... quelquefois.

— Pourquoi est-ce qu'elle n'en apporte jamais chez nous ?

— Nous demeurons trop loin... Et puis, nous sommes trop pauvres.

— Elle n'en porte qu'aux riches, alors !... Pourquoi ?... Moi aussi, j'aimerais avoir des joujoux.

— Eh bien ! un jour... si vous êtes gentille... si vous vous endormez sagement, elle vous en donnera peut-être.

— Alors, je vais dormir... pour qu'elle m'en apporte demain.

Un silence. Puis, un souffle égal et léger. L'enfant s'était assoupie, la mère aussi. La Bretonne, seule, ne dormait pas. Une émotion poignante et tendre à la fois lui serrait le cœur, et elle pensait plus fort que jamais à ce petit qu'elle avait jadis étranglé... Cela dura jusqu'aux premières lueurs de l'aube... Au petit jour, la Fleuriotte et son enfant dormaient serrés.

La Bretonne se glissa furtivement dehors, et, marchant en hâte dans la direction d'Auberive, ne s'arrêta qu'aux premières maisons. Là, elle remonta lentement l'unique rue, regardant les enseignes des boutiques. A la fin, l'une

d'elles parut fixer son attention. Elle frappa aux volets et se fit ouvrir. C'était une boutique de mercerie, contenant aussi des jouets d'enfants, de pauvres jouets défraîchis : poupées de carton, arches de Noé, bergeries. — Au grand ébahissement de la marchande, la Bretonne acheta tout, paya et sortit.

Elle reprenait le chemin du logis de la Fleuriotte, quand une main s'abattit sur son épaule. Elle se retourna et tressaillit en se trouvant en face d'un brigadier de gendarmerie. La malheureuse avait oublié qu'il était défendu aux détenues libérées de séjourner aux abords de la maison centrale!...

— Au lieu de vagabonder ici, vous devriez déjà être à Langres, dit sévèrement le brigadier. Allons, en route!...

Elle voulut s'expliquer... Peine perdue !... En un clin d'œil, on réquisitionna une charrette, on l'y fit monter sous l'escorte d'un gendarme, et fouette cocher!...

La charrette roulait en cahotant sur la route gelée. La pauvre Bretonne serrait d'un air navré son paquet de joujoux entre ses doigts transis. A un tournant de la route, elle reconnut le sentier fuyant sous bois ; son cœur sauta et elle supplia le gendarme de s'arrêter : elle avait une commission pour la Fleuriotte, une femme qui demeurait là à deux pas. Elle suppliait avec tant d'énergie que le gendarme, bon homme au fond, se laissa fléchir. On lia le cheval à un arbre, puis on remonta le sentier. Devant la porte, la Fleuriotte fendait du menu bois. En revoyant sa visiteuse en compagnie d'un gendarme, elle resta bouche bée et les bras ballants.

— Chut ! fit la Bretonne, la petite dort-elle encore ?

— Oui... mais...

— Portez ces joujoux doucement sur son lit et dites-lui que c'est sainte Catherine qui les lui envoie... J'étais retournée à Auberive pour les quêrir, mais il paraît que je n'en avais pas le droit et on me ramène à Langres...

— Sainte mère de Dieu ! s'écria la Fleuriotte.

— Chut !

Elles s'approchèrent du lit. Toujours suivie de son escorte, la Bretonne éparpilla sur les couvertures les poupées, l'arche et la bergerie, baisa le bras nu de l'enfant endormie, et se retournant vers le gendarme qui se frottait les yeux :

— Maintenant, dit-elle, nous pouvons partir.

André THEURIET
de l'Académie française.



MENUS PROPOS



Une école pour perroquets

La chose est absolument vraie, dit la « Nature », et l'établissement d'instruction en question se trouve à Philadelphie, dans la Neuvième Rue Nord (North 9th Street).

Il s'agit tout simplement d'apprendre à parler à des perroquets ou, du moins, à articuler les sons plus ou moins harmonieux par lesquels ils imitent la parole humaine, et l'entreprise se justifie pleinement au point de vue commercial, en ce sens qu'un perroquet qui parle se vend autrement cher qu'un perroquet non éduqué et qui se contente de pousser les cris que ses parents lui ont enseignés au fond des forêts natales.

Ce qui rend encore plus curieuse l'École pour perroquets de Philadelphie, c'est que le professeur, qui est une dame, a su apporter dans son école l'esprit essentiellement pratique qui caractérise la race américaine. Pour ne point se fatiguer le larynx, — et comme il est nécessaire de répéter le même mot pendant des heures et des heures, à un perroquet pour qu'il se décide à essayer de le redire, — l'enseignement est donné par un phonographe, qui répète autant de fois qu'il est nécessaire le mot ou la phrase à inculquer aux jeunes élèves, tandis que la maîtresse de l'établissement surveille la classe.